

BORDEREAU DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

L'école supérieure de communication et d'audiovisuel, le Cercle digital, est habilitée à recevoir **le solde de 13%** de la taxe d'apprentissage conformément à l'article [L 6241-4](#) et au 11° de l'article [L 6241-5 du code du travail](#).

A REGLER AVANT LE 31/05/2022

VOTRE ENTREPRISE	
Nom de l'entreprise	
Adresse	
Numéro SIRET	
Contact : Nom et Prénom du dirigeant	
Mail	
Téléphone	

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE
Votre masse salariale 2021 =
Calcul de la taxe brute d'apprentissage : Masse salariale x 0,68% =
Calcul du solde de la taxe d'apprentissage Taxe brute x 13% =

VOTRE VERSEMENT A L'ÉCOLE LE CERCLE DIGITAL (ESTEN)	
.....€	Mode de règlement : <input type="checkbox"/> Chèque à l'ordre de l'école ESTEN <input type="checkbox"/> Virement bancaire au bénéfice de l'école ESTEN IBAN : FR76 1940 6370 3767 1767 8200 207 BIC : AGRIFRPP894
Fait à	Signature et cachet de l'entreprise (ou du cabinet comptable gérant votre taxe)
Le	

Nous vous remercions pour votre don et vous invitons à retourner ce bordereau par courrier ou par mail. A réception, le Cercle digital vous établira un reçu libératoire justifiant votre règlement en cas de contrôle.

Adresse de retour : École Le Cercle Digital, Bât 1, 8 bis rue Daniel Mayer, 37100 TOURS
Votre contact : Mme Camille COLLOCH – Responsable Communication et Relations publiques
Camille.colloch@le-cercle-digital.fr – 06.23.94.28.77